



point-justice
informer, orienter, aider

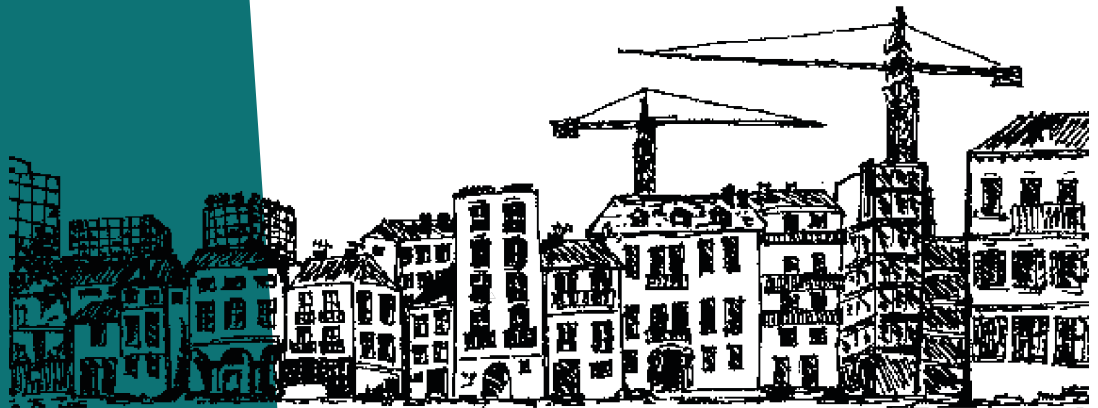
alpil
action
pour l'insertion
par le logement

APPEL

Action permanente de prévention des expulsions locatives

- >> J'ai des difficultés pour payer mon loyer
- >> Je suis assigné.e au tribunal par mon propriétaire
- >> J'ai des problèmes dans mon logement
- >> Je suis en conflit avec mon propriétaire ou ma régie
- >> J'ai reçu un congé...

Que faire ? A qui m'adresser ?



Les permanences APPEL

prévention des expulsions locatives

>> Qu'est ce que c'est ?

Un accueil sans rendez-vous et gratuit.

Un avocat, un travailleur social de la CAF du Rhône et une association d'insertion par le logement vous reçoivent ensemble pour :

- Apporter des conseils juridiques et une expertise sur les questions liées aux prestations sociales et à l'aide au logement
- Engager une médiation avec votre bailleur
- Prévenir un risque d'expulsion locative
- Orienter vers les services juridiques (assistance d'un avocat en vue d'une assignation ou d'une demande de délai auprès du juge de l'exécution), sociaux ou associatifs adéquats si la situation le nécessite
- Conseiller sur un éventuel relogement

Créée en 1998, les permanences APPEL s'inscrivent dans le cadre des actions du Conseil Départemental pour l'Accès au Droit (CDAD) du Rhône, de la Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions (CCAPEX) ainsi que des plans locaux métropolitain et départemental (PLALHPD et PDALHPD).

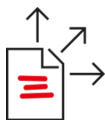
>> Où et quand les trouver ?



**Jeudi
de 9h30 à 11h30**
*Tribunal de proximité de Villeurbanne
3 rue du Docteur Fleury-Papillon
69100 Villeurbanne
2ème étage, bureau B220*



**Vendredi
de 9h30 à 11h30**
*Tribunal judiciaire de Lyon
67 rue Servient
69003 Lyon
Rez de jardin, en face de l'accueil
Bureaux F et G du SAUJ
(Service d'Accueil Unique du Justiciable)*



Adresses utiles

>> Les lieux d'information & services juridiques

Maison des Avocats

Consultations gratuites d'avocats,
sur rendez-vous

176 rue de créqui,
69003 Lyon
<https://barreau.lyon.prordv.com/rdv>

ADIL association d'information sur le droit au logement

9 rue Vauban 69006 Lyon - 04 78 52 84 84

Bureau de l'aide juridictionnelle

Tribunal judiciaire de Lyon 67 rue Servient, Lyon 3 - 04 72 60 72 72

Maison de justice et du droit de ma commune

>> Services sociaux et prestations

Préfecture du Rhône Services des expulsions

Permanence téléphonique,
tous les jours de 14h à 16h :
04 72 61 41 54 / 04 72 61 61 70

CAF du Rhône

67 boulevard Vivier-Merle
69003 Lyon
www.caf.fr

Secrétariat de la commission de surendettement

Banque de France
4bis cours Bayard, 69002 Lyon
04 72 41 25 43

>> Hébergement - Logement

Commission de Médiation Droit au logement Opposable

8/10 rue du Nord
69625 Villeurbanne Cedex

Maison de la Veille Sociale (MVS)

04 78 95 00 01
246 rue Duguesclin
69003 Lyon

MDMS / CCAS de mon lieu de résidence

>> Les associations d'insertion par le logement

CLLAJ Lyon

Accueil et accompagnement pour
les jeunes de 18 à 30 ans

3 rue de l'Abbé Rozier
69001 Lyon
04 72 07 87 17

ALPIL / Maison de l'Habitat

Accueil de tous les ménages de plus
de 30 ans en difficulté de logement
(hors Villeurbanais)

281 rue de créqui, 69007 Lyon
04 37 70 67 47

AVDL

Accueil et accompagnement pour
les habitants de Villeurbanne

277 rue du 4 août
69100 Villeurbanne
04 72 65 35 90